



Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction du développement professionnel et
des relations sociales
BASS / Pôle handicap
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955

Note de service
SG/SRH/SDDPRS/2019-166
27/02/2019

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction modifie :

SG/SRH/SDDPRS/2018-786 du 24/10/2018 : Appel à candidature de 30 nouveaux correspondants interne au MAA dénommés "Ambassadeurs handicap et compétences" qui auront comme mission de sensibiliser leur proche communauté de travail sur les préjugés liés aux situations de handicap. date limite d'inscription fixée au mercredi 7 novembre 2018.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Additif à la note de service SG/SRH/SDPRS/2018-786 du 24/10/2018 Prolongation de l'appel à candidature, de 30 nouveaux correspondants internes au MAA, dénommés "ambassadeurs handicap et compétences" et modification de la date de la session de formation initiale à présent fixée au 15 mars 2019.

Destinataires d'exécution

Administration centrale
 DRAAF / DAAF
 DDT(M) : DD(CS)PP
 Etablissements publics d'enseignement technique et supérieur du MAA

Résumé : Les ambassadeurs handicap et compétences sont placés auprès des structures. Leurs principales missions consistent à :

- renforcer, par l'animation et la mise en oeuvre de jeux de rôle auprès des agents, les actions de communication engagées par le ministère dans le cadre de la campagne de communication 2017-

2018,

- favoriser l'accueil et l'orientation des agents en situation de handicap vers les interlocuteurs spécialisés qui ont en charge la gestion du handicap,
- relayer les informations des interlocuteurs du handicap régionaux et nationaux.

Le ministère chargé de l'agriculture a mis en place en 2017 un réseau pilote composé de 32 ambassadeurs handicap et compétences volontaires au sein de ses services et établissements. Les acteurs de ce nouveau réseau ont pour principales missions :

- de sensibiliser la communauté de travail sur les préjugés liés aux situations de handicap,
- de proposer une écoute bienveillante à leurs collègues en situation de handicap (connue ou pas encore) afin de les orienter vers les personnes ressources .

Le champ de compétence des ambassadeurs handicap et compétences a été précisé dans la note de service SG/SRH/SDDPRS/2018-786 du 24 octobre 2018 (lettre de mission). Cette note annonçait également l'organisation, le 7 novembre 2018, d'une formation initiale pour 30 nouveaux ambassadeurs.

La note de service SG/SRH/SDDPRS/2018-786 du 24 octobre 2018 est complétée et modifiée comme suit :

- la date de la formation est fixée au 15 mars 2019,
- la formation, intitulée « devenir ambassadeur handicap et compétences », est inscrite au programme d'action national, sous le numéro d'action **n°17 98 60**. Les inscriptions devront en conséquence être portées à la connaissance du responsable local de formation de la structure,
- la formation aura lieu 3 rue de barbet de Jouy à Paris (salle BJ 524),
- il n'y a plus d'objectif limitant le nombre d'ambassadeurs par région,
- la date limite de réception des candidatures par le BASS est fixée au vendredi 8 mars 2019.

Les agents intéressés doivent le faire savoir en renseignant une fiche de candidature (annexe n°1).

**L'adjointe au chef de service
des ressources humaines**

Laurence VENET-LOPEZ



Ministère de l'agriculture et de l'Alimentation

Service des ressources humaines
Bureau de l'action sanitaire et sociales
Pôle handicap

Annexe 1

Candidature
à la mission d'ambassadeur-drice
« handicap et compétences »

1. Remplir cette demande de candidature,
2. la faire viser par votre supérieur hiérarchique,
3. l'adresser au correspondant handicap régional qui, après visa, la transmettra par télécopie ou courrier postal au correspondant handicap national : christophe.conan@agriculture.gouv.fr ou MAA / SRH – SDDPRS – pôle handicap du BASS / 78 rue de Varenne / 75349 Paris 07 SP.

Cette demande vaut engagement de votre part

Rappel des principales missions des ambassadeurs « handicap et compétences » :

- renforcer, par l'animation et la mise en œuvre de jeux de rôle auprès des agents, les actions de communication engagées par le ministère dans le cadre de la campagne de communication 2017-2018,
- favoriser l'accueil et l'orientation des agents en situation de handicap vers les interlocuteurs spécialisés qui ont en charge la gestion du handicap : gestionnaires RH de proximité, correspondants handicap régionaux, médecins de prévention, services des ressources humaines, assistants des services sociaux, conseillers et/ou assistants de prévention ...,
- être un relais d'information des interlocuteurs du handicap (locaux, régionaux, nationaux).

> Identification du candidat

Nom :	Prénom :
Grade :	Direction :
Tél :	Service :
Mél :	Adresse administrative :
Descriptif de votre fonction actuelle :	

En quelques lignes décrivez vos motivations pour occuper la mission d'ambassadeur « handicap et compétences » :

Avis motivé du directeur ou chef de service de la structure (avec date et signature):

Avis motivé du correspondant handicap régional (avec date et signature):

Décision de la cheffe du bureau de l'action sanitaire et sociale (BASS) :